



## La loi Orientation

# Université et réussite étudiante, de Strasbourg un an déjà



*Bilan -provisoire- de la mise en œuvre  
des dispositifs d'accompagnement pédagogique et  
des parcours de formation personnalisés (« Oui-si »)*

| 18 septembre 2019 |

L'université de Strasbourg a mis en place à la rentrée 2018 les dispositifs en faveur de la réussite étudiante prévus dans la loi Orientation et Réussite Étudiante du 8 mars 2018, comme les autres universités françaises. Un premier bilan a été tiré et des témoignages ont été publiés à la fin du semestre d'automne ([L'Actu du 8 février 2019](#)).

### **Aujourd'hui, un an après, où en sommes-nous ?**

La mise en place dans l'été 2018 s'est faite de manière un peu précipitée pour pouvoir garantir l'accueil des étudiants début septembre. Les équipes pédagogiques ont le plus souvent construit leurs offres de façon indépendante et en prenant en compte leurs contextes et leurs besoins spécifiques, ce qui explique une grande diversité de cadres et de pratiques au sein de l'université.

#### **Les objectifs visés :**

- ☞ faciliter l'intégration académique et sociale de l'étudiant à l'université et dans son parcours d'études
- ☞ soutenir le développement des compétences méthodologiques
- ☞ permettre aux étudiants d'atteindre le niveau des attendus de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit
- ☞ accompagner l'étudiant dans la construction de son projet d'études et professionnel et dans son développement personnel comme étudiant
- ☞ permettre des parcours d'études personnalisés et adaptés



II On note tout de même comme **caractéristiques communes** :

- Les diplômés de baccalauréat technologique ou professionnel sont quasi systématiquement intégrés aux dispositifs d'accompagnement pédagogique ou parcours de formation personnalisés (« Oui-si »). Pour le reste des étudiants, les critères d'intégration sont très divers, liés aux attendus et autant que possible aux déterminants de la réussite dans la spécialité.
- La prédominance d'un soutien essentiellement disciplinaire : les TD destinés au « Oui-si » portent pour beaucoup sur les matières fondamentales du diplôme et en particulier sur les thématiques plus difficiles à appréhender par les étudiants. Les modules méthodologiques eux-mêmes ont le plus souvent un ancrage disciplinaire.
- Les intervenants dans le dispositif sont ainsi souvent des spécialistes du domaine d'études, qu'ils soient enseignants titulaires, doctorants ou intervenants occasionnels. Cinq composantes ont cependant fait appel aux services des enseignants contractuels recrutés pour assurer les modules transversaux (méthodologie générale du travail universitaire).
- Pour une large majorité des composantes, l'aménagement est mis en place sur la seule année de L1, et très majoritairement au premier semestre. Dans cette configuration, un étudiant pour qui ces cours ne s'avèreraient pas nécessaires (suite à l'analyse de la moyenne du S1 par exemple) peut être « sorti » du dispositif en cours d'année, ce qui n'est pas le cas pour les étudiants inscrits dans un parcours allongé (licence en quatre ans).

Cette première année d'expérimentation nous permet de dresser un premier bilan contrasté.

III Les **forces** des dispositifs d'accompagnement pédagogique et des parcours de formation personnalisés (« Oui-si ») :

- L'assiduité des étudiants inscrits dans le dispositif est globalement satisfaisante
- Les résultats au semestre des étudiants sont en progression, bien que timidement
- La perception des étudiants qui ont eu une inscription conditionnée par le suivi d'un parcours allongé ou de modules de soutien est dans l'ensemble positive
- Les enseignements dans le cadre du dispositif ont pu être assurés en petits groupes d'étudiants, permettant ainsi une pédagogie plus inclusive, un suivi de proximité plus efficace
- La mise en place d'un accompagnement individuel a été très appréciée des étudiants qui le considèrent comme très utile, qu'il soit proposé par les enseignants ou des étudiants plus avancés
- Les équipes pédagogiques engagées dans le dispositif ont effectué un très important travail de construction d'une offre adaptée et d'analyse de la progression des étudiants
- Le soutien et le support par les services a été permanent
- Les actions s'inscrivent en cohérence avec les dispositifs existants déjà pour la réussite étudiante (DU Tremplin réussite depuis 2011 et Parcours Rebond par exemple)
- Des outils de diagnostic, des ressources pédagogiques ont été et vont être produites pour les enseignants et les étudiants, des ateliers de formation sont proposés aux enseignants, en particulier sur la connaissance des publics lycéens et étudiants et sur l'accompagnement des étudiants, accessibles à partir d'un portail unique pour l'étudiant et le lycéens (projet AIR) : <https://aidealareussite.unistra.fr/>
- Les représentations sur la réussite étudiante évoluent vers une approche plus inclusive de l'université



Les **points de difficulté** :

- Il est difficile de motiver les étudiants si l'assiduité et les évaluations dans ces modules ne sont pas pris en compte, même si certains apprécient ces temps d'apprentissage hors « jugement »
- Les créneaux horaires pour ces modules sont trop souvent le soir ou à la pause méridienne
- Les taux de réussite aux semestres restent trop bas
- Le dispositif n'a pas encore obtenu l'adhésion de toute la communauté universitaire
- La coordination des dispositifs dans les différents parcours est complexe
- Les modules de méthodologie pour les compétences transversales rencontrent peu d'adhésion car ils n'ont pas d'utilité directe pour la réussite aux examens
- Il s'agit d'un dispositif qui reste compensatoire et ne doit pas occulter la nécessité d'un travail pédagogique de fond pour la réussite étudiante
- Il existe un réel besoin de disposer de données sur la réussite et le décrochage et de disposer d'outils pour un suivi régulier et précis des parcours étudiants

Pour l'année 2019-2020 qui se présente, la mise en œuvre a pu s'appuyer sur l'expérience de l'an passé et sur notre capacité à anticiper l'action. Nous allons encore enrichir notre offre de supports pédagogiques<sup>1</sup> et d'accompagnement des équipes pédagogiques. Nous travaillons aussi à déployer de nouvelles actions pour les étudiants intégrés dans le dispositif comme les missions professionnelles (projets de groupes professionnalisants), les permanences-conseil dans les bibliothèques sur comment apprendre, devenir étudiant, etc. Nous souhaitons surtout mener un ambitieux travail d'enquête sur la réussite et le décrochage à l'université de Strasbourg.

La loi Orientation et Réussite des Étudiants, et l'arrêté-licence qui l'a suivie, offrent aux universités une remarquable boîte à outils au service de la réussite étudiante. L'année 2018-2019 nous a permis de découvrir ces outils, d'apprendre à les manipuler, de comprendre le rôle et la pertinence de chacun. Nous l'avons fait, à l'Université de Strasbourg comme dans beaucoup d'universités françaises, avec détermination et pragmatisme. Il convient de saluer, d'ailleurs, l'engagement remarquable, plus intense encore que les années précédentes, de nombreux enseignants, personnels administratifs, étudiants tuteurs..., en faveur de nos nouveaux étudiants.

Nous allons, bien sûr, poursuivre et amplifier l'expérience de cette première année d'application. Notre engagement, ce sera d'exploiter toutes les ressources de la loi et de l'arrêté pour rendre nos licences encore plus efficaces, dans le cadre d'une réussite étudiante qui prenne en compte bien sûr la réussite au diplôme, mais aussi l'ouverture internationale, la capacité à agir en citoyen adulte, la diversité de la palette des compétences et des connaissances, la qualité de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle... Avec, comme préalable, que l'étudiant se sente à l'aise, dans un projet où il pourra épanouir sa personnalité au sein d'un projet collectif.

*Sophie Kennel, directrice de l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques*  
*Benoît Tock, vice-président formation*

<sup>1</sup> Avec le soutien du rectorat de Strasbourg, un manuel pour les compétences universitaires de base sera publié en 2020-2021.

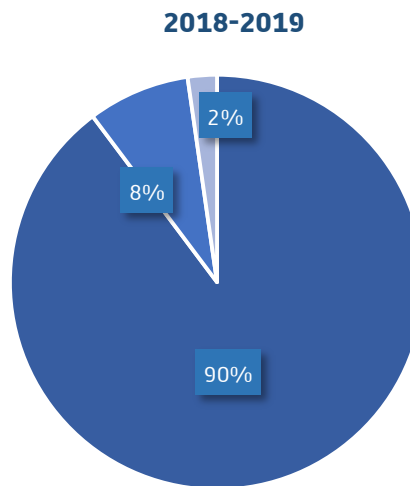
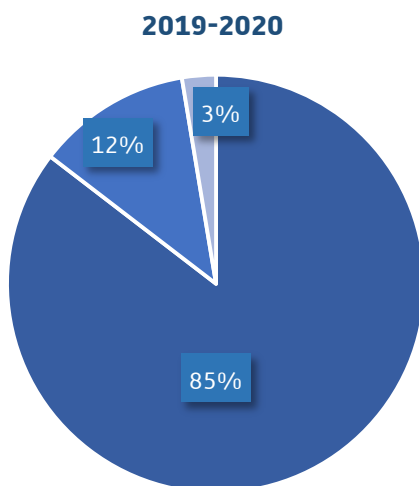
## Quelques données

### **Les dispositifs d'accompagnement pédagogique et les parcours de formation personnalisés de la loi ORE en chiffres**

En 2019-2020, 16 composantes sur 19 concernées (organisant des licences non-sélectives) ont mis en place les dispositifs d'accompagnement pédagogique et les parcours de formation personnalisés. Elles étaient 14 en 2018-2019.



Pour 2019-2020, 1104 étudiants (746 en 2018-2019) ont bénéficié d'aménagements pédagogiques pour réussir leur licence en 3 ans, 242 étudiants ont bénéficié d'aménagements pédagogiques pour réussir leur licence en 4 ans (213 en 2018-2019), sur un total de 9 233 étudiants inscrits en première année de licence à l'Université de Strasbourg au 18/09/2019 (9363 en 2018-2019). En tout, ce sont 1346 étudiants qui ont intégré le dispositif en 2019 (soit 14%). Pour 959 en 2018-2019 (soit 9.66%).



- Etudiants hors "Oui-si"
- Etudiants en "Oui-si" type 1 (accompagnement, méthodologie, remédiation)
- Etudiants en "Oui-si" type 2 (allongement de la durée d'études)

**Pour l'année 2019-2020 (données au 17/09/2019)**

Composante	2019/20		
	Type 1 (dispositifs d'accompagnement, de méthodologie et de remédiation)	Type 2 (allongement de la durée d'études)	TOTAL
Faculté des Arts	217	0	217
Faculté de Chimie	60	0	60
Faculté de Droit	42	0	42
EOST	69	17	86
Faculté de Géographie	30	0	30
INSPé	12	0	12
Faculté des Langues	238	71	309
UFR Math-Info	0	25	25
Faculté de Physique	0	41	41
Faculté de Psychologie	2	71	73
Faculté des Sciences économiques	40	0	40
Faculté des Sciences historiques	111	4	115
Faculté des Sciences sociales	116	0	116
Faculté des Sciences du sport	140	0	140
Faculté des Sciences de la vie	19	13	32
Faculté de Théologie protestante	8	0	8
Total Université de Strasbourg	1104	242	1346

**Bilan des inscriptions et résultats des étudiants intégrés dans les dispositifs d'accompagnement pédagogique et les parcours de formation personnalisés en 2018/19 (suivi au 12/09/2019)**

Composante	Type 1 (dispositifs d'accompagnement, de méthodologie et de remédiation) 2018/19	Type 2 (allongement de la durée d'études) 2018/19	L1 en 2019/20	L2 en 2019/20	Non inscrit 2019/20
Faculté des Arts	139	0	32	46	61
Faculté de Chimie	43	0	21	12	10
Faculté de Droit	60	0	26	5	29
EOST	28	9	14	9	14
Faculté de Géographie et aménagement	22	0	6	2	14
INSPé	3	0	0	3	0
Faculté des Langues	174	58	88	33	111
UFR Math-Info	2	28	15	3	12
Faculté de Physique et ingénierie	0	30	13	0	17
Faculté de Psychologie	1	54	31	1	23
Faculté des Sciences économiques	121	0	51	26	44
Faculté des Sciences historiques	7	7	5	2	7
Faculté des Sciences sociales	110	0	17	31	62
Faculté des Sciences de la vie	36	27	32	9	22
Total Université de Strasbourg	746	213	351	182	426
	959				

... la faculté des sciences sociales 

Les candidats de baccalauréat général ont été classés sur ParcoursSup selon leurs résultats aux épreuves écrites et orales de l'épreuve anticipée de Français. La quasi-totalité des bacheliers technologiques et professionnels ont été intégrés dans le dispositif « Oui-si ».

Le premier semestre repose principalement sur de l'accompagnement et de la remédiation :

- ♦ TD de Méthodologie générale et des Sciences sociales
- ♦ Ateliers sur les compétences transversales : être efficace dès le premier semestre ; éviter les pièges de la langue française ; approfondir son projet professionnel ; parcours d'auto-formation ; mission professionnelle

Le deuxième semestre est organisé autour de TD communs et d'ateliers thématiques au choix des étudiants :

- ♦ TD de soutien au cours de statistiques et au cours d'analyse de la structure sociale
- ♦ Ateliers sur une ouverture scientifique et culturelle
- ♦ Session de révisions pour les étudiants qui devront présenter les rattrapages

Durant les deux semestres, est assuré un suivi individualisé des étudiants.

La Faculté des Sciences sociales a obtenu qu'un enseignant de lycée en Sciences économiques et sociales soit détaché à mi-temps par le rectorat. Il coordonne le dispositif, assure les ateliers méthodologiques et prend en charge l'accompagnement individuel des étudiants. L'équipe d'intervenants en TD de Méthodologie générale et des Sciences sociales a en outre pu être composée grâce au volontariat de personnels titulaires (MCF) et de doctorants.

Environ 60% des étudiants inscrits en « Oui-si » ont réellement participé de manière effective au dispositif, et un quart des étudiants y a participé pleinement et très sérieusement. La participation des étudiants a été globalement plus faible au deuxième semestre (absentéisme d'environ 35 % dans les groupes de TD et d'environ 50 % dans les ateliers).

Comme leur profil pouvait le laisser craindre, les étudiants du dispositif « Oui-si » ont obtenu des résultats en moyenne en-deçà de ceux de la promotion complète. Néanmoins, l'écart de 1,12 point entre les deux semble faible au regard des lacunes que les informations collectées via Parcoursup laissaient entrevoir. Au niveau des notes, nous considérons donc que le bilan est assurément encourageant mais pas encore satisfaisant. La part d'étudiants « Oui-si » défaillants à au moins une épreuve est supérieure – mais proche – de celle de l'ensemble de la promotion (34,29 % contre 32,50%).

L'année 2019-2020 devra permettre d'améliorer les points suivants :

- ♦ Les étudiants ne viennent pas chercher l'information
- ♦ Difficulté à assurer la liaison avec les services partenaires
- ♦ Dispositif peut être mal vécu au départ
- ♦ Manque relatif d'implication des enseignants sur poste au premier semestre
- ♦ Manque d'anticipation vis-à-vis des étudiants qui se réorientent et se réinscrivent sur Parcoursup
- ♦ Décrochage d'étudiants entre les deux semestres
- ♦ Peu d'éléments quant aux attentes des étudiants en « Oui-si » et quant aux raisons de leur abandon

A partir du [bilan complet](#) rédigé par Jean-Daniel Boyer, doyen, et André-Laurent Mahieu, coordinateur

## ... la faculté de Psychologie



60 étudiants ont été inscrits dans le dispositif, dont 57 en « Oui-si 2 » (allongement de la durée des études).

Au premier semestre, parmi les 3 « Oui-si 1 » (TD de soutien et de remédiation), deux se sont présentés à toutes les épreuves, un a validé son semestre. Pour les 57 « Oui-si 2 », 41 se sont présentés à toutes les épreuves (soit 72%). Ce taux est tout à fait comparable à celui observé généralement en L1 (cette année : 73%). 11 étudiants ont une moyenne  $\geq$  à 10 (soit 24.3 % de réussite sur le présentiel). Ce taux est légèrement inférieur au taux de réussite généralement observé en L1 (cette année : 31.3%).

En appariant (sur les critères de type de bac et d'âge) étudiants « Oui-si 2 » et étudiants L1 2017/2018, la note moyenne à l'UE fondements est significativement plus élevée pour les « Oui-si 2 ».

Au deuxième semestre, parmi les 3 « Oui-si 1 », deux se sont présentés à toutes les épreuves, un a validé son semestre et un a été ajourné. Pour les 57 « Oui-si 2 », 42 se sont présentés à toutes les épreuves (soit 73.7%). 9 étudiants ont une moyenne  $\geq$  à 10 (soit 21.4 % de réussite sur le présentiel). 3 étudiants ont une moyenne  $\geq$  à 9.

En appariant (sur les critères de type de bac et d'âge) étudiants « Oui-si 2 » et étudiants L1 2017/2018, on constate que :

- ♦ la note moyenne à l'UE mémoire ne diffère pas significativement entre les 2 groupes
- ♦ la note moyenne à l'UE psychologie clinique tend à être plus basse pour les étudiants « Oui-si 2 » que pour les étudiants L1 2017/2018 ( $p=.07$ )

Aux deux semestres, des TD de soutien ont été mis en place pour les étudiants « Oui-si 2 » pour les UE disciplinaires.

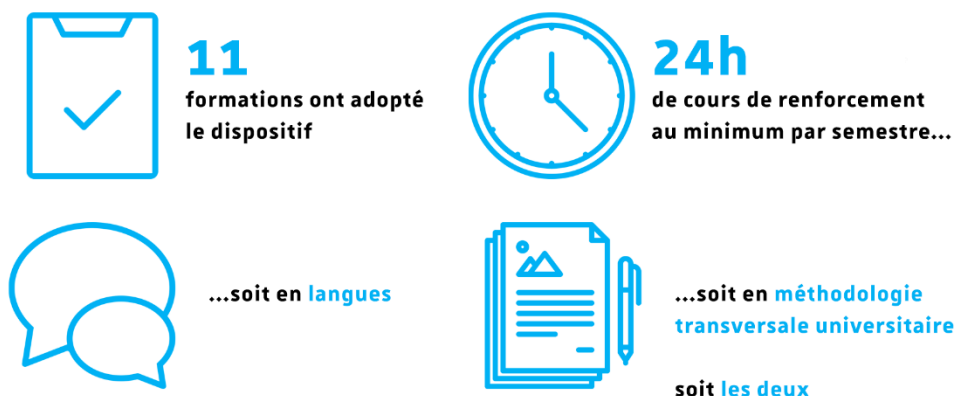
A noter également que les notes moyennes aux UE découverte et UE histoire et épistémologie (UE pour lesquelles aucun soutien n'a été mis en place) tendent à être plus basses pour les étudiants « Oui-si 2 » que pour les étudiants L1 2017/2018 ( $p<.05$ )

Enfin, il est intéressant de souligner une petite différence sur la présence aux examens (contrôle terminal) de la session 2 entre les étudiants « Oui-si 2 » et les étudiants L1 2017/2018 : 39/57 en moyenne sur les 4 UE pour les étudiants « Oui-si 2 » ; 35/57 en moyenne sur les 4 UE pour les étudiants L1 2017/2018.

A partir du [bilan](#) rédigé par Anne Bonnefond, responsable du dispositif

## ... la faculté des Langues

A la faculté des langues, le dispositif « Oui-si » a été adopté l'an dernier par 11 formations. Chacune a offert aux étudiants au minimum 24h de cours de renforcement par semestre (bien plus parfois), soit en langue étrangère, soit en méthodologie transversale universitaire, soit les deux.



Les étudiants qui ont bénéficié de ce dispositif ont trois profils différents :

1. Ce sont des lycéens issus de filières technologiques ou professionnelles où l'enseignement en langue et l'analyse de textes prennent peu de place et à un niveau différent des prérequis des licences LLCER. Ces filières ne prédisposent pas à l'entrée en licence LLCER.
2. Ce sont des lycéens qui ont fait un bac général mais dont les résultats en français, langue et/ou histoire-géographie, 3 éléments importants de nos licences, paraissent faibles et fragilisent la réussite potentielle de l'étudiant chez nous.
3. Ce sont des lycéens/étudiants venus majoritairement de pays non européens, dont les standards et les méthodes d'enseignement diffèrent radicalement des nôtres.

Outre la réussite, les objectifs sont divers : donner une méthodologie de travail en classe et à la maison, améliorer l'efficacité de travail, améliorer la confiance en soi.

Le dispositif permet d'établir une grande proximité avec les étudiants puisque les groupes n'excèdent jamais 20 étudiants. Ils permettent à l'étudiant de s'exprimer plus librement que dans un TD traditionnel où il y a parfois 40/50 personnes. La discussion s'entame plus facilement avec l'enseignant. Les enseignants à leur tour voient plus clairement où sont les difficultés de chacun, ce qui leur permet de les aider plus efficacement. C'est aussi le lieu d'une pédagogie autre, par exemple un travail entre pairs qui n'est pas toujours possible en classe. L'étudiant apprend en confrontant ses idées avec son groupe. Le travail est le plus souvent non noté, bien que parfois récompensé par une bonification, et sans cette sanction de la note un travail de fond peut s'amorcer plus facilement, sans la peur d'échouer.

Le dispositif prévoit également un enseignant-référent avec quatre rendez-vous par an à des moments clés (avant les examens ou après les résultats par exemple), ce qui est très diversement apprécié des étudiants selon les tempéraments. Mais une enquête que j'ai menée l'an dernier montre tout de même que 75% des étudiants interrogés en ont retiré une satisfaction.

Sur le programme « Oui-si » lui-même, 70% des étudiants sondés l'an dernier disent que c'était finalement plutôt une chance même s'ils étaient très sceptiques au début. En revanche, ils apprécient en priorité le soutien directement relié à une matière ou un examen précis et rechignent aux enseignements



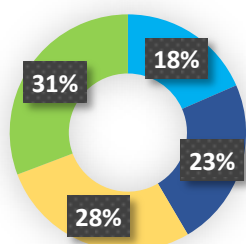
plus transversaux dont ils ne voient aucun bénéfice direct. La « jeunesse » de ces étudiants ne leur permet pas d'avoir le recul nécessaire pour apprécier de type de soutien. Il faut du « concret ».

En conclusion, si les étudiants « Oui-si » sont très loin d'avoir tous validé leur semestre, car il est difficile voire impossible de passer de « faible » à « correct » en si peu de temps et si peu d'heures de soutien, je dirai tout de même ma très grande satisfaction quant à ce dispositif. J'ai vu plus d'1/3 des étudiants bien progresser (d'autres verraient les 2/3 qui ont stagné ou abandonné, mais je préfère voir le verre plein), prendre confiance, être heureux de l'aide apportée et des efforts de toute l'équipe. Beaucoup redoublent mais sont susceptibles d'avoir leur semestre alors que ce n'était pas envisageable à leur arrivée. On aimerait pouvoir proposer cette aide aux étudiants proches de la moyenne mais qui auraient quand même besoin d'un « coup de pouce ». C'est impossible, hélas, avec les effectifs et les moyens financiers et humains actuels, mais cela reste un souhait.

Marie-Pierre MAEHLING, Responsable licence anglais LLCER 1ere année

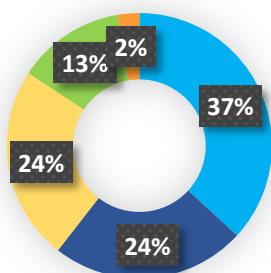
### Extraits du bilan du dispositif en Licence d'anglais

#### « Dans ce cours, j'ai apprécié » :



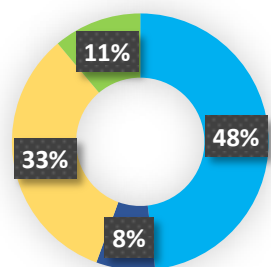
- Le contenu (12)
- La méthode de travail (travail de groupe, exercices différents) (15)
- Le nombre réduit d'étudiants (18)
- La proximité avec l'enseignant (20)

#### « Avec le recul, j'estime que les cours de soutien » :



- M'ont aidé à progresser de manière générale (14)
- M'ont aidé à organiser mon travail maison et à mieux apprendre (9)
- M'ont aidé à comprendre le type de travail attendu à l'université (9)
- Ont eu un rôle très minime dans mon travail (5)
- Ne m'ont strictement rien apporté (1)

#### « Au terme de cette année, considérez-vous qu'être en « Oui-si » était » :



- Une chance (13)
- Une sanction (2)
- Au début, je voyais cela comme une sanction, mais j'ai changé d'avis (9)
- Au début, je voyais cela comme une chance, mais j'ai changé d'avis (3)

### ... la faculté de Physique et ingénierie



Au vu des difficultés rencontrées par ces étudiants entrant dans nos formations avec un bagage scientifique très faible, nous avons choisi de proposer un « Oui-si » en deux années. Ce choix a été préféré à la solution consistant à ajouter des cours de soutien au cursus normal. Vu les difficultés rencontrées par ces étudiants dans nos disciplines, augmenter leur charge de travail ne nous paraissait pas pertinent. Dans la solution choisie, le temps libéré doit permettre à ces étudiants, avec l'aide de l'équipe pédagogique, de combler leurs lacunes et de développer des méthodes de travail. Pour l'instant nous sommes encore en phase initiale et il sera sans doute nécessaire d'augmenter encore le taux d'encadrement des enseignements d'accompagnement. Ceci résulte des demandes des étudiants eux-mêmes.

La première année est principalement centrée sur l'acquisition de l'outil mathématiques et les étudiants suivent, dans ce domaine, le cursus de la première année habituelle. D'autres UE du programme habituel sont également suivies (langues, MTU, travaux personnels encadrés). Nous avons fait le choix de ne pas aborder le programme de physique et de chimie de première année. Parallèlement à cela nous proposons des enseignements d'accompagnement spécifiques à ces étudiants. En physique, nous avons choisi de repartir du programme de terminale S mais en l'abordant de manière plus formelle en incluant l'aspect modélisation et utilisation de l'outil mathématiques. Par ailleurs, afin de développer leurs méthodes de travail et leur autonomie, nous proposons des travaux sur projets.

Ce n'est qu'en deuxième année que nous abordons le programme de physique et chimie de la première année habituelle. Nous continuons les enseignements d'accompagnement en proposant des séances de renforcement en physique fondées sur le programme de première année. Nous continuons également les travaux sur projets.

Le seul point critique est l'existence d'un « Oui-si » pour les étudiants de double-licence. Cette formation est une formation exigeante et proposer un « Oui-si » ne nous paraît pas pertinent.

*Jean-Pascal Lavoine, responsable pédagogique Licence de Physique*

- + des étudiants admis en L1 normale ont demandé à suivre le parcours « Oui-si » en 2 ans, ce qui montre l'intérêt que certains perçoivent à ce dispositif.
- des étudiants suivant le parcours « Oui-si » en 2 ans trouvent qu'ils n'ont pas assez d'heures de cours par semaine : « pour les oui-si je trouve qu'on a beaucoup de temps libre et des fois on n'arrive pas à se concentrer et on perd la motivation » (issu de l'évaluation de la L1 en 2018-2019). L'incitation au travail personnel ne suffit pas.

*Edouard Laroche,  
directeur adjoint de la faculté de Physique et Ingénierie*

### **Les étudiants...**

“ J’ai beaucoup aimé être en « Oui-si » cette année, j’ai pu trouver la méthode de travail qui me correspond le mieux et je pense avoir progressé ”

Étudiant en licence d’Anglais

“ Même s’il y a une impression de perdre un peu une année, les cours de méthodologie nous apportent différents moyens pour réussir dans les études universitaires ”

Étudiant en licence de Japonais

“ Malheureusement, ce fût une grande déception pour moi car ceux qui n’étaient pas en « Oui-si » ont quand même échoué au premier semestre voire même ont arrêté leurs études. Nous, on avait des heures supplémentaires. Je l’ai pris comme une sanction. ”

Étudiant en licence d’Anglais

“ Pour ma part j’ai trouvé le dispositif intéressant et bénéfique puisque cela permettait de revoir certains points ou même de les approfondir. Quand on bloque sur un point, pendant l’heure « Oui-si » l’enseignant nous explique, ça fait gagner du temps et on peut aussi réviser. ”

Étudiant en licence de Sciences Sociales

“ Il faudrait peut-être faire de la méthodologie un peu plus liée aux cours, ce serait parfait si on pouvait apprendre des méthodes tout en révisant le cours. En général, ce que j’ai trouvé de particulièrement utile dans les cours de « Oui-si » que ce soit grammaire ou expression écrite, c’est la reprise de certains points du cours qui sont, en CM, parfois difficiles. ”

Étudiante en licence d’Anglais

“ Pour commencer mon avis sur le dispositif « Oui-si » je voudrais dire que pour moi, ça a très bien marché. C’était agréable d’avoir un support pédagogique supplémentaire dans les situations difficiles au long de l’année universitaire, et les exercices proposés en plus par les professeurs m’ont permis d’améliorer mes compétences et savoir-faire. Mon impression générale de ce dispositif reste extrêmement positive et je crois que ça a beaucoup joué sur ma réussite de L1.”

Étudiante en licence de Sciences sociales

“ Être dans le dispositif « Oui-si » ne m’a pas dérangée, mais c’est plutôt le fait de voir que les autres n’étaient pas dedans alors qu’ils avaient plus de lacunes. Le point positif est que les cours de matières disciplinaires peuvent aider, le point négatif est que ça alourdit l’emploi du temps. Il faudrait que le dispositif soit souple : pouvoir le quitter au cours de l’année pour ceux qui réussissent et pouvoir y rentrer pour ceux qui en ont besoin, et aussi pouvoir choisir ses matières afin d’avoir quelque chose de plus adapté à chaque profil.”

Élise, étudiante en Licence de sciences du sport

## Et du côté des enseignants...

**André-Laurent Mahieu, professeur agrégé de lycée détaché à mi-temps à la faculté des sciences sociales dans le cadre des dispositifs d’accompagnement pédagogique-ORE**

“Mon rôle dans le dispositif était, en plus d’animer des TD de soutien et d’accompagnement, de coordonner le dispositif « Oui-si », en concertation avec le doyen et en collaboration avec d’autres structures, comme l’Espace avenir (centre d’accompagnement à l’orientation des étudiants) et l’Idip (Institut de Développement et d’Innovation Pédagogiques).

La coordination s’est traduite par la mise en place de TD communs à tous les étudiants « Oui-si » et d’ateliers thématiques au choix des étudiants concernés. Il a donc fallu former des groupes à effectifs réduits et organiser les emplois du temps compatibles avec les plannings des étudiants et des intervenants. J’ai donc beaucoup travaillé avec les services de la scolarité.

Le travail de chargé de TD s’est, quant à lui, traduit par l’accompagnement des étudiants : dans un premier temps à travers des révisions de sociologie générale tirées du programme de lycée, y compris pour ceux n’en ayant jamais fait, puis par du soutien dans certaines disciplines fortes de la L1.

Lors des entretiens individuels, mon rôle était davantage celui d’un médiateur et d’un conseiller en méthodologie universitaire et en orientation. Je cherchais, par exemple, à savoir s’ils avaient une activité professionnelle, pour envisager, éventuellement, un aménagement d’études. De même, je discutais avec eux de leurs éventuelles difficultés dans certains cours et de leurs projets professionnels, pour leur proposer des solutions de remédiations ou, en dernier lieu, de réorientation active et choisie.

Enfin, l'accompagnement est également passé par un très nombre d'échanges de courriels avec les étudiants, qui m'ont beaucoup sollicité, sur des questions d'ordre principalement académiques et parfois administratives. Certains m'ont encore même écrit durant l'été, notamment pour m'informer d'une réorientation.”

***Dina Adinda, enseignante pour le dispositif d'accompagnement pédagogique***

“Chaque faculté a ses propres attentes par rapport au dispositif « Oui-si ». C'est forcément lié à ce qu'ils ont remarqué des étudiants et leurs besoins. Toutefois, je pense que ces différentes attentes conservent la nature homogène des objectifs du dispositif. Les étudiants de « Oui-si » se sont répartis en petits groupes de 20 à 25 personnes. Cela me permet de mieux personnaliser les activités selon les besoins, quel que soit la modalité de travail (en équipe ou en individuel). L'intérêt d'avoir des petits groupes d'étudiants c'est aussi de pouvoir être plus disponible pour tout le monde et d'être à l'écoute pendant l'atelier. Dans une de mes séances avec les étudiants de « Oui-si » de la Faculté des Sciences du Sport, nous avons par exemple pris un petit moment pour discuter et trouver une solution au sujet d'une difficulté ressentie par un étudiant, qui était aussi partagée par d'autres. Le dispositif « Oui-si » est donc à la fois l'occasion pour renforcer leurs compétences transversales et prendre du recul par rapport à ce qu'ils vivent dans le monde universitaire.”

***Sophie Kennel, directrice de l'Idip***

“La réussite étudiante à l'Université de Strasbourg n'est pas seulement une mission, c'est une cause à défendre. La preuve en est la façon dont nos collègues se sont emparés des directives de la loi ORE, alors que nous sortions à peine de tout le travail accompli pour l'accréditation de nos diplômes. A l'Idip, nous avons produit des outils pendant l'été 2018, un peu rapidement certes, pour accompagner cette mise en œuvre et permettre aux équipes de mettre en place les dispositifs prévus par la loi : le guide de l'enseignant référent (ou directeur des études), le guide pour la méthodologie du travail universitaire et le portail sur les compétences transversales. Nous formons aussi les étudiants tuteurs. Les enseignants recrutés dans le cadre du dispositif sont rattachés à l'Idip ce qui permet vraiment d'avoir une coordination au niveau de l'établissement. Mais il faut avouer que nous avons un peu bricolé l'an passé, dans l'urgence. L'année 2019-2020 s'annonce bien plus prometteuse, à la fois grâce au bilan 2018-2019 et au temps que nous avons pu prendre pour fixer les objectifs et les moyens d'action. Nous avons par exemple recruté une conseillère à la réussite et allons assurer des permanences-conseil dans les bibliothèques pendant les périodes de révisions.”

***Matthieu Louis, enseignant pour le dispositif d'accompagnement pédagogique***

“Le dispositif « Oui-si » tire particulièrement sa justification dans le rôle qu'il joue dans l'intégration et l'initiation des primo-étudiants au monde universitaire, aux exigences, aux attentes et objectifs de la formation supérieure.

S'il est bien conçu comme une mission de transmission de savoir-faire méthodologiques, il acquiert également, et peut-être essentiellement, sa pertinence en tant qu'accompagnement de proximité dans l'orientation et l'autonomisation de ce même public.”

***Marine Le Mené-Guigoures, enseignante pour le dispositif d'accompagnement pédagogique***

“Les stratégies de sélection des étudiants qui constituent ces groupes « Oui-si » sont variables d'une composante à l'autre. Dans la plupart des cas, ces étudiants sont ceux ayant été jugés comme les plus

susceptibles d'être en situation d'échec mais dans le cas d'une composante, les étudiants choisis sont non pas les étudiants potentiellement les plus en difficulté (ne profitant pour leur part d'aucun aménagement spécifique) mais ceux/celles à qui un coup de pouce disciplinaire et transversal permettra d'atteindre la moyenne. Le profil, le niveau - et par conséquent les besoins - des étudiants « Oui-si » peuvent donc être très diversifiés d'une composante à l'autre. Précisons en outre que les critères qui ont été retenus par les composantes pour opérer la sélection des étudiants à l'entrée à l'université sont eux aussi différents et dans certains cas peu en adéquation avec la réalité de la formation de la licence et peu à même de prédire le futur étudiant que deviendra l'ex-lycéen.

Outre la diversité dans la mise en place de l'aménagement et dans le recrutement des étudiants - entraînant des diversités de profils et de besoins - il est également notable que le contenu des enseignements spécifiquement dédiés aux étudiants « Oui-si » diffère selon la composante, et en particulier pour ce qui concerne les enseignements de développement des compétences transversales. Dans certains cas, il est très clair qu'il s'agit d'un accompagnement méthodologique où les contenus disciplinaires sont marginaux et « prétextes » à la formation méthodologique ; dans d'autres cas, ces enseignements sont davantage pensés comme du soutien disciplinaire. ”

### **David Halley, enseignant dans le dispositif d'accompagnement pédagogique**

“Personnellement, cela me plaît car le dispositif « oui, si » constitue un véritable challenge pédagogique. Les étudiants qui se sont accrochés sont très motivés, et je pense qu'ils ont de vraies chances de réussite dans leur futur à l'Université, ce qui n'aurait pas été le cas en intégrant la L1 standard. ” [Lire l'interview complète](#)

A lire aussi...

### **Des bilans de composantes de l'université**

[Le bilan de la faculté des sciences sociales](#)

[Le bilan de la faculté de Psychologie](#)

### **Quelques ressources proposées à l'Université de Strasbourg pour le dispositif d'accompagnement pédagogique :**

[Le guide de l'enseignant référent](#)

[Former/se former à la méthodologie du travail universitaire](#)

[Portail de ressources pédagogiques pour les compétences transversales](#)

[Présentation de la conseillère à la réussite](#)

### **L'article de « L'Actu », journal interne de l'Université de Strasbourg :**

[Parcours « Oui-si » à l'Unistra : l'heure du premier bilan, 08/02/2019](#)

### **L'article du Monde :**

[Parcoursup : à Strasbourg, les étudiants admis sous condition en psycho veulent positiver, 22/02/2019](#)

Contacts :

[sophie.kennel@unistra.fr](mailto:sophie.kennel@unistra.fr)

[btock@unistra.fr](mailto:btock@unistra.fr)